



« le bilan de nos interventions au Togo est très élogieux, et nous souhaitons maintenir cette cadence », Ahmadou Abdoulaye Diallo, DG du FSA

mercredi 28 mars 2018, par Burkinapmepmi.com

Vous êtes à Lomé pour deux événements majeurs, notamment la session du Conseil d'administration du FSA. Pourquoi le choix de capitale togolaise ?

Nous avons souhaité tenir la session du Conseil d'administration du FSA ici au Togo pour plusieurs raisons. La première, c'est que chaque pays membre du Fonds de solidarité africain donc le Togo, peut demander d'abriter les assises du Conseil d'administration, ce qui fut le cas au dernier Conseil d'administration. Les autorités togolaises ont exprimé le souhait que cette session se tienne ici à Lomé.

La deuxième raison, c'est que j'ai personnellement des relations chaleureuses, fraternelles, conviviales avec Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances du Togo (Sani Yaya, Ndlr), qui me traite comme son grand frère, et j'aimerais bien, de temps à autres lui manifester toute ma reconnaissance pour la sollicitude dont il fait montre à mon égard depuis que nous nous sommes connus bien avant aujourd'hui.

Voilà les deux raisons pour lesquelles cette fois-ci, nous tenons la session du Conseil d'administration du FSA au Togo. Vous savez très bien qu'à Lomé, il y a le siège de la BOAD, de la BIDC, et il y a, à peu près treize banques commerciales qui ont leur siège ou leur succursale ici à Lomé. Donc, Lomé est une place financière très forte en Afrique de l'Ouest et ce n'est pas sans intérêt à l'égard de toutes les institutions que je viens de citer.

Quelles sont les activités au programme de cette session ?

La première activité, c'est l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, de façon à ce que le C.A, à son tour puisse présenter les comptes du Fond de solidarité Africain arrêté au 31 décembre 2017 au Conseil des ministres qui doit se tenir à Ndjamena (Tchad) cette année le 14 mai 2018. C'est l'activité principale. A la faveur de cette session des comptes, nous allons examiner d'autres dossiers non moins importants qui sont relatifs à l'approfondissement de notre produit financier qui est la garantie. Son approfondissement pour l'étendre aux activités d'import-export, pour l'étendre au cautionnement des marchés de BTP, et pour voir dans quelle mesure nous allons assister les Fonds nationaux de garantie.

Par ailleurs, nous avons ouvert un nouveau chantier, celui de la certification ISO 9001 version 2015. Là aussi nous avons préparé un dossier à l'attention du Conseil d'administration afin de nous autoriser à engager le processus nous permettant d'être certifié courant 2019. Ceci va nécessiter certaines diligences qui vont commencer dès 2018 avec une forte incidence budgétaire, ce qui n'était pas initialement prévu dans le budget 2018. C'est aussi un dossier important.

Il y a également d'autres dossiers comme la lutte contre le blanchiment d'argent, le dossier relatif à la lutte contre tous les systèmes criminels qui sont alimentés par de l'argent illicite. Nous sommes astreints à avoir une bonne communication financière avec les autorités qui sont chargées de cette lutte. Donc nous avons préparé un dossier que nous avons mis à jour que nous allons présenter au C.A pour validation

Nous avons également une charte de bonne conduite et du contrôle interne. Maintenant que nous nous acheminons vers la séparation de ses deux commissions, nous avons préparé un dossier à l'attention du C.A façon à qu'on constate la charte d'audit interne et la charte du C.A.

Voilà les grands dossiers sur lesquels nous souhaitons que les membres du Conseil d'Administration puissent échanger, plancher, et prendre des résolutions.

Parlons du Fonds de solidarité africain. Qui peut le solliciter ?

Ce sont les entreprises essentiellement. Qu'il s'agisse des entreprises privées ou les entreprises du secteur public marchand. Nous pouvons être sollicité pour la Garantie. La garantie individuelle ou la garantie de portefeuille quand il s'agit de banques ou d'établissements de crédits. Nous faisons également le refinancement. Les Etats peuvent nous saisir pour la bonification des taux d'intérêt. Toutes ses techniques sont mises en œuvre dans bien de projets au Togo et dans d'autres pays membres.

Le Fonds de solidarité africain vient d'avoir la notation AA+. Quelle est pour vous, l'importance de cette notation ?

Cette note signifie que le Fonds de solidarité africain se porte très bien, et que le Fonds a la capacité de respecter ses engagements contractuels. Nous avons des actifs qui sont liquides, une trésorerie très importante, et nous avons zéro dette. Au contraire, nous avons beaucoup de créances. A peu près une quarantaine de milliards sur les actionnaires. Cela signifie que nous avons une santé financière très bonne et notre signature est de qualité très élevée.

Je dois rappeler que la note AA+ perspective stable dans l'ordonnement des notations au niveau de l'Agence WARA, c'est la deuxième note la plus élevée. Ce qui signifie que dans l'écosystème des institutions de financement, nous occupons un rang très élevé. Cette note est huit crans au-dessus de la note qui est requise pour émettre des titres sur le marché financier régional sans garantie. Ce qui montre très bien que le Fonds de solidarité africain se porte très bien. C'est ça l'information clé. Parce que les banques, les établissements financiers, les grandes entreprises, qui, quelques fois ne sont pas en Afrique, ou lorsqu'ils le sont, ne sont pas dans les Etats membres du Fonds de solidarité africain, peuvent ne pas connaître suffisamment la santé, la solidité du financière Fonds de solidarité africain. Mais, à travers la note, ils comprennent déjà que les fondamentaux sont respectés à notre niveau. Donc, c'est un instrument de dialogue, de communication, de mise en confiance de l'ensemble de nos partenaires. Il s'agit des partenaires qui bénéficient directement ou indirectement de notre signature

Quelles peuvent être les répercussions sur les Etats membres, notamment le Togo ?

La répercussion, c'est que ces grands projets peuvent bénéficier de l'intervention du Fonds. Vous savez, ce bâtiment (Hôtel 2 Février) dans lequel nous sommes présentement a bénéficié de l'intervention du FSA à hauteur à hauteur de 3 milliards. C'est une illustration parfaite que nous pouvons accompagner plusieurs projets même ici au Togo. Je viens d'avoir une séance de travail avec la Directrice générale de la BSIC-Togo, avec aussi le vice-président chargé des questions de financement à la BIDC, et au niveau de toutes ses institutions, nous travaillons la main dans la main pour financer l'économie togolaise. Soit dans le domaine des infrastructures, dans le domaine de la création d'entreprise, dans la modernisation d'entreprise industrielle qui existe déjà, et de l'extension des réseaux des entreprises qui existent déjà. Donc nous faisons beaucoup pour l'économie togolaise et nous continuerons de le faire.

Un dernier mot pour finir cet entretien

Mon dernier mot sera à l'endroit de toutes les entreprises togolaises. Que ce soient les entreprises privées

ou les entreprises du secteur public marchand, qui produisent de l'eau courante et de l'électricité [...], je leur dis, le Fonds de solidarité africain est un instrument de financement qui est à leur disposition. Le Fonds existe depuis 40 ans. L'Etat togolais est membre fondateur du Fonds de solidarité africain. Aujourd'hui, le bilan de nos interventions au Togo est un bilan très élogieux, et nous souhaitons maintenir cette cadence dans nos interventions et pour cette raison, nous n'attendons que des requêtes pour les instruire rapidement.

Kokou AME

africatopsuccess.com/